

Séjours

Deviens l'acteur·ice
de tes vacances !

6-14 ANS



Arc

EN CIEL

06 64 88 08 70 - contact@aec-animation.com

www.aec-animation.com

Eté 2024

Notre Histoire

Arc en Ciel a vu le jour, il y a plus de 37 ans, en réalisant que la période des vacances était un moment privilégié pour vivre toutes ces aventures personnelles et humaines pouvant permettre aux jeunes de se construire.

Cet engagement éducatif privilégiant l'action, l'initiative individuelle et le sens de la collectivité est ainsi mis en œuvre par l'association dans l'ensemble de ses actions (séjours de vacances, formations BAFA, accompagnement des animateur·ices sur le terrain).

Nous portons des valeurs d'ouverture à l'autre, de refus de toute forme de discrimination, de défense du droit pour tous·tes d'apprendre et de s'épanouir ainsi que d'écocitoyenneté.

Pourquoi partir avec Arc-en-Ciel ?



- **L'ENFANT ACTEUR DE SES VACANCES** : les enfants construisent collectivement leur séjour en proposant ou en réalisant leurs activités, leurs envies, leurs idées (et pourquoi pas leur menu préféré).
- **GROUPE DE 15 ENFANTS (maximum)** : afin de garantir le bien-être de tous·tes et un rythme adapté à chacun·e, ensemble, sans aucune discrimination.
- **RENCONTRE ET MIXITÉ** : nous défendons le droit d'apprendre, de découvrir, d'expérimenter et de s'épanouir.
- **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT** : nous privilégions les modes de consommation doux et la découverte de l'environnement local durant nos séjours.
- **ENGAGEMENT VOLONTAIRE** : aussi organisme de formation, nos valeurs sont au cœur de tous nos projets et toujours nourries des bilans des enfants, des familles et de nos partenaires.

Se Rencontrer



Nous proposons aux parents, aux enfants et jeunes de se rencontrer en amont des séjours (après les inscriptions) pour poser leurs questions. Nous nous retrouverons également après les séjours pour faire le bilan et partager un moment convivial de retrouvailles.

AVANT LE SEJOUR : 08/06/2024

APRES LE SEJOUR : date à définir

6-11 ans

Bienvenue à la Fermothèque !

Lathus St-Rémy (86)

28 juillet

► 2 août

Tarif : 550€

Si tu aimes le grand air et la nature, la Fermothèque et les animateur·ices d'Arc-en-Ciel t'accueillent sur un séjour reposant et riche en activité.

Un cocon convivial t'attend au sein des yourtes de la Fermothèque. Entre L'Agri'Athlon qui te permettra de faire un jeu de piste au milieu des animaux ou une rando durant la Baladofermothèque pour chercher un objet secret, ce n'est pas le choix qui manque.

Tu concocteras des menus avec des produits locaux et tu découvriras les métiers de la ferme. Des grandes animations et veillées au clair de lune sont à prévoir tout au long du séjour. Viens t'amuser !



📍 Lieux de vie : la Fermothèque, située au cœur de grandes étendues vertes dans le bocage poitevin... Un terrain de jeu naturel et éducatif.



🛏️ Couchage en yourte ou en tentes. Cuisine pédagogique à disposition.



9-12 ans

Festival du Jeu



14 > 20 juillet
Saint -Loup Lamairée (79)
Tarif : 570€

Tu es fan de jeux de société, de stratégie, de coopération ou de jeux vidéo/retro gaming. Tu aimes l'univers médiéval avec ses châteaux, ses remparts et ses troubadours qui animent la cour. Ce séjour est fait pour toi !!!

La 38ème édition du **FLIP** (Festival Ludique International de Parthenay) nous ouvre ses portes ! Profitons en pour nous essayer à des jeux en avant-première dans un cadre médiéval à découvrir au milieu des bouffons du chateau, sur le chemin de ronde. Viens défendre l'écusson d'Arc-en-Ciel et vivre des moments forts autour du jeu en solo ou en équipe. Tout au long du séjour, énigmes, partages, amusements, rencontres, découvertes et escape game sont au rendez-vous. Tu pourras défier les membres de la colo avec la grande ludothèque d'Arc-en-Ciel, pleine à craquer de jeux.

📍 Lieu de vie : Aire Naturelle du Cébron.
Festival du Jeu : dans le village médiéval de Parthenay (79), clos et animé de toutes parts pour l'occasion.

🏕 Camping de l'Aire Naturelle du Cébron, avec à notre disposition une piscine, un lac, des terrains de sports et une aire de jeux.



11-14 ans

itinérance en Pays Basque

21 > 29

juillet

**entre Anglet
et St Jean Pied
de Port (64)**

Tarif : 700€

Venez découvrir la richesse du Pays Basque avec nous !

Un voyage à mi-chemin entre océan et montagnes.

Nous traverserons le Pays Basque à travers 3 étapes principales afin de parcourir la diversité des paysages basques. Au programme : des visites culturelles (monuments, villes historiques, la villa Arnaga ...), des activités sportives (canyoning, pelote basque, océan) et évidemment de l'aventure (randonnées, explorations de grottes, les Calanques de Hendaye, les Gorges de Kakuetta, etc.) Nous pourrons également découvrir d'autres jolies villes environnantes : Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Espelette et Guéthary.

 Lieux de vie : Campings et gîtes en Pays Basque (Anglet, Sare et St-Jean-Pied-de-Port).



Couchage en tentes ou en chambres selon les étapes de l'itinérance.



FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

A compléter et à nous renvoyer
par mail : contact@aec-animation.com

Ou à l'adresse suivante :

ARC EN CIEL - 4ter rue des Arts 33310 LORMONT

Choix du séjour :

Précisez les dates si nécessaire :

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom du ou des responsables légaux :

Adresse :

.....

.....

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

E-mail :

Nous vous contacterons à réception de ce document pour vous faire parvenir le dossier d'inscription.

Informations importantes concernant les inscriptions :

- Les inscriptions sont prises dans l'ordre de réception dans la limite des places disponibles.
- Le solde du paiement doit être réglé avant le début du séjour (pour bénéficier de facilités de paiement, contactez nous).
- Règlements par chèque, virements, espèces ou chèques vacances ANCV.
- A réception du dossier d'inscription vous recevrez par mail une confirmation.
- Nos séjours bénéficient des dispositifs Pass Colo et VACAF, n'hésitez pas à demander si vous êtes éligibles.

Les séjours sont organisés par ARC EN CIEL, association loi 1901 dont le siège est basé au 4 ter rue des Arts 33310 LORMONT.

TARIFS ET PRESTATIONS

Nos tarifs sont établis en fonction des conditions économiques existantes au moment de la parution de notre catalogue de séjours.

Prestations comprises dans le tarif indiqué :

- Le transport aller-retour sur le lieu du séjour, depuis Bordeaux sauf mentions contraires dans le descriptif du séjour ;
- L'hébergement et les repas, selon les modalités prévues sur le descriptif du séjour ;
- L'encadrement dans le respect de la législation en vigueur ;
- Les activités inscrites au descriptif du séjour. En cas d'empêchement majeur d'une activité, une activité de substitution peut être proposée ;
- L'assurance : voir rubrique assurance ;
- Les frais de dossier ;
- Le matériel utilisé dans le cadre des activités à l'exception de certaines activités qui sont le cas échéant mentionnées (voir descriptif du séjour).

Le coût du séjour est forfaitaire : aucun remboursement de prestations éventuellement non consommées n'est possible. Les dépenses à caractère personnel (argent de poche) ne sont pas incluses dans le prix du séjour. L'effectif des participants est donné à titre indicatif et ne constitue pas un engagement contractuel. Toute modification d'horaires de départ ou de retour indépendante de notre volonté (interdiction de rouler, jour ou horaire modifié par la société de transport, ...) ne remet pas en cause les engagements pris à la signature du bulletin d'inscription.

Les fratries bénéficient d'une réduction de 5% supplémentaire (sur le prix appliqué au premier participant de la fratrie) dès le second inscrit sur le même séjour.

MODALITÉS DE RÉSERVATION D'UN SÉJOUR

L'inscription d'un enfant sur l'un de nos séjours est ferme à la réception du mail ou courrier de confirmation de réception du dossier d'inscription (dont fiche sanitaire) nous a été retourné complété et signé.

CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DU PARTICIPANT

Toute annulation devra nous parvenir par mail à contact@aec-animation.com. En cas d'annulation dans le mois précédent le départ, l'acompte est conservé.

Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'interruption du séjour du fait du participant (renvoi, accident, maladie,...)

DOCUMENTS

ARC EN CIEL transmettra au participant ou à son représentant légal, la liste des documents à fournir (voir lettre aux parents qui vous sera envoyée 3 semaines avant le départ).

Les participant-e-s devront être en possession de tous les documents nécessaires au moment du départ du séjour.

CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Nous nous réservons le droit :

- D'annuler un séjour avant la date du départ si celui-ci n'a pas atteint 75% de l'effectif prévu. Une solution de remplacement pourra être proposée. Si elle ne

convient pas, l'intégralité des sommes versées sera restituée sans indemnité.

- D'annuler un séjour dans le cadre de l'application de la réglementation en vigueur et/ou de l'incapacité à la mise en place des protocoles nécessaires.
- De modifier le programme d'un séjour en cas de force majeure et dans l'intérêt des participant-e-s.

RENUVOI

En cas de problèmes importants (violences physiques, ou verbales, vol, consommation d'alcool, de produits stupéfiants...) d'inadaptation ou de non-respect des règles de vie, le-la participant-e pourra être renvoyée chez son représentant légal. Tous les frais de rapatriement, y compris ceux de l'accompagnateur/rice, seront à la charge du participant-e. Aucun remboursement de séjour ne sera effectué.

SOINS MÉDICAUX

Durant le séjour, ARC EN CIEL fera l'avance des frais médicaux suivants : visite chez le médecin, soins courants, médicaments. En cas de frais importants telle une hospitalisation, une ambulance... la facture sera transmise à la famille ou au responsable légal. Le montant des frais médicaux avancé est à régler par les familles à réception de la facture. Les bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle) doivent impérativement justifier de leurs droits au départ du séjour.

PHOTOS / VIDÉOS

Une attestation d'autorisation de prises de vue nominative vous sera transmise avant le départ en séjour. En fonction de cet accord préalable, les photos ou vidéos prises durant les séjours de vacances pourront être utilisées ultérieurement (brochures d'information, publications, site internet, page facebook, instagram et autres réseaux sociaux de l'association) sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée à ARC EN CIEL. En aucun cas les photos et vidéos ne seront utilisées dans un autre cadre que celui de l'association.

ARC EN CIEL décline toute responsabilité sur les photos et vidéo prises, à titre personnel, par les participant-e-s durant le séjour et de l'utilisation qu'ils pourraient en faire. ARC EN CIEL sensibilisera les jeunes à l'utilisation responsable de leurs prises de vues.

CONTRAT D'ASSURANCE

ARC EN CIEL souscrit une assurance dont le montant est compris dans le prix du séjour. Les participants sont couverts durant les séjours par notre assurance pour les risques suivants :

- Accidents
- Responsabilité civile
- Rapatriement sanitaire

L'assurance ne couvre pas :

- Les pertes, vols et dégradations d'objets et effets personnels Il est conseillé aux familles de ne pas remettre aux jeunes des sommes d'argent trop importantes, bijoux, objets de valeur, téléphone portable, baladeur, console de jeux ... ARC EN CIEL n'en assumera pas la responsabilité en cas de perte, dégradation ou de vol.

LE LEXIQUE PRATIQUE

DÉPART / ARRIVÉE

Les départs se feront Place du vercors, 33310 LORMONT, à 9h. Les retours se feront au même endroit vers 18h30 le dernier jour.

ARRIVÉE SUR PLACE

Il est possible de déposer votre (vos) enfant(s) directement sur le lieu de séjour. Cela n'entraîne pas de réduction du coût de séjour, les véhicules du séjour étant loués pour le nombre total de participants.

SANTÉ

Sans ordonnance, l'équipe ne pourra administrer aucun traitement. En cas de maladie pendant le séjour, l'association fera l'avance des frais, le remboursement sera demandé à la fin du séjour contre remise des fiches de soins.

CORRESPONDANCE

Avant le départ, vous recevrez l'adresse du lieu de séjour ainsi que des informations sur les moyens de communication mis en place par l'équipe durant le séjour.

TÉLÉPHONE PORTABLE & OBJETS DE VALEUR

Si votre enfant souhaite amener son mobile, des règles d'utilisation seront mises en place par l'équipe. ARC EN CIEL décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation, perte d'objets de valeur.

ARGENT DE POCHE

Votre enfant pourra garder ou remettre aux animateurs son argent de poche. ARC EN CIEL décline toute responsabilité en cas de perte ou vol d'argent resté en la possession de votre enfant.

VIE COLLECTIVE

Si le comportement d'un enfant le met ou met en danger les membres du groupe, des sanctions allant jusqu'au renvoi pourraient être appliquées.



*Association pour la Réalisation Concertée
en Collectif d'Initiatives pour l'Encadrement Educatif et de Loisirs.*

Colin Manierka

4 ter rue des ARTS

Tél. : 06.64.88.08.70

N° agrément Jeunesse et Sports : 033/063/2017/08

SIRET : 392 899 795 000 67 APE : 8559A

www.aec-animation.com

E-mail : contact@aec-animation.com